



SECTION de la VENDÉE

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>
PAGE FACEBOOK : « FO DGFIP 85 »

COMPTE-RENDU

CHS-CT du 19/10/2021



Délégués FO pour ce CHS :

Aurélie BRUN (SIP Les Sables), Stéphane GUIBERT (Trésorerie Fontenay),
Sébastien LIEVRE (Cité FO) et Didier LOISEAU (PCE La Roche)

Réponse du Directeur aux déclarations liminaires

Suite aux interventions de FO, le directeur reconnaît des dysfonctionnements sur la création des nouveaux services mais il affirme que ses équipes mettent tout en œuvre pour accompagner les chefs de service confrontés à des difficultés. Nous évoquons à titre d'exemple le SGC de Challans où des difficultés d'harmonisation des méthodes de travail sont susceptibles de créer des tensions entre les personnels. Nous pensons que ces sujets d'organisation devraient être traités plus en amont et plus rapidement.

Sécurité incendie : la mise à jour des guides files et serres files a été effectuée depuis env. 1 mois et l'affichage dans les services fait. FO souligne la difficulté de s'assurer de la présence de ces personnes, notamment du fait du nombre croissant de télétravailleurs. L'ISST (inspecteur hygiène et sécurité au travail) nous explique qu'une réflexion sur ce sujet est en cours au niveau national afin que tous les personnels puissent être acteurs de la sécurité incendie en étant tous guides files et/ou serres files, ce qui permettrait également de s'adapter à la nouvelle organisation du travail.

Concernant le SPF unique qui se mettra en place en juin 2022, un CTL sera programmé en février ou mars, suivi d'un CHSCT.

Concernant les équipements des télétravailleurs à leur domicile, nous soutenons l'idée proposée par une autre OS que ces personnels puissent être dotés d'un équipement identique à celui de leur bureau (fauteuil ergonomique ou ergoslides par exemple).

Cette question de l'équipement des télétravailleurs est toujours en cours de discussion au niveau national afin d'établir une doctrine homogène dans tous les départements.

Concernant les enquêtes du service RH sur le télétravail auprès de tous les personnels (télétravailleurs ou non), le RH nous explique qu'elles n'ont pas encore été toutes réalisées mais que les résultats globaux nous seront communiqués en fin d'année.

Point sur la situation sanitaire

En l'absence du Dr Bailly, le RH nous informe que la situation dans nos services est stable. Néanmoins, la vigilance reste de mise tout comme l'application des gestes barrière. L'ISST nous confirme que le taux d'incidence en Vendée est en augmentation.

Le RH rappelle l'importance de signaler les cas contacts ou les cas positifs à son service.

Une dotation de masques en tissu sera prochainement réalisée via les dotations de la Préfecture.

SGC Sud Vendée à Luçon, aménagements immobiliers et organisation retenue

Les bureaux seront organisés par pôle d'activité : comptabilité/ recettes/dépenses.

Le chef de service a profité de cette réorganisation pour réinstaller plus confortablement ses personnels et améliorer l'existant. L'ISST rappelle l'importance d'avoir un espace suffisant par agent pour améliorer la distanciation sociale et que les bureaux doivent être installés perpendiculairement aux fenêtres, ce qui sera fait sur ce site.

Le mobilier de stockage, du fait de la dématérialisation grandissante, a été réduit afin d'optimiser la circulation des agents.

Un espace de coworking (4 postes de travail) est prévu sur ce site.

→ Le Directeur confirme vouloir créer progressivement de tels espaces sur tous les sites du département. A ce jour, les utilisateurs de ces espaces seront principalement les CDL (conseillers au décideurs locaux) et les EMA (équipe mobile d'accueil).

Dans ces espaces, il conviendra de rappeler via un affichage dédié les conditions d'utilisation des ces bureaux.

FO interroge le directeur sur la pérennité du site de Luçon avec le départ programmé à court terme du SIP SIE. En effet, la moitié de ce bâtiment sera alors inoccupée.

La direction, consciente de la situation, nous confirme que le bail de Luçon court jusqu'en 2027 et que des discussions avec les élus locaux sont en cours afin de proposer ces locaux à leurs services pour qu'ils soient occupés.

Le CHS-CT organisera une visite du site en janvier ou février.

Transfert du recouvrement de la trésorerie de St Gilles au SIP de Challans, aménagements immobiliers

Du fait du déplacement d'une partie des archives du SIP, la CGT explique que l'utilisation du nouvel espace n'est pas pratique, tant du point de vue de l'ergonomie que de la luminosité.

Après d'après discussions, des lumières d'appoints seront donc installées dans ce local et si nécessaire, un nouveau marche-pieds sera commandé. La direction en concertation avec le chef de service s'engage à trouver rapidement des solutions.

Les recommandations de l'ISST sur le mobilier seront suivies par la direction afin d'installer dans le service recouvrement les bureaux les plus adaptés.

Mouvements de services au sein du bâtiment C de la cité Travot

Afin de libérer de l'espace pour le futur SPF départemental unique, le PRS quittera d'ici la fin octobre le 1er étage pour être réinstallé au 3ème étage, chaque agent disposera d'un bureau personnel. L'équipe technique assurera le déménagement.

Rapports de mesurage sur le Radon dans nos bâtiments (Cité Travot, Jaurès, Challans, Les Sables et Les Herbiers)

Pour rappel, le radon est un gaz radioactif inodore et incolore d'origine naturelle présent dans les sols essentiellement granitiques. La Vendée est particulièrement concernée par ce phénomène naturel.

Une exposition régulière durant de nombreuses années à des concentrations excessives de radon accroît le risque de développer un cancer du poumon.

Entre 300 et 1000 B/m³, une amélioration de l'étanchéité des bâtiments est préconisée afin de réduire le risque. L'aération des locaux est primordiale tout comme la mise en place de ventilations mécaniques, ainsi que leur entretien.

FO se permet de rappeler les enjeux, s'agissant potentiellement de situations de mise en danger de la santé des personnels, où les responsables et notamment l'employeur doivent tout mettre en œuvre pour réduire et supprimer le risque d'exposition.

FO s'interroge sur les démarches entreprises par l'employeur en lien avec la Médecine de prévention, dans le cadre d'un suivi médical individuel pour les agents exposés au radon. Quelles sont-elles ? En l'absence du Dr Bailly, l'ISST nous confirme qu'un suivi médical s'avère nécessaire quand le seuil de 1000 Bq est dépassé sur une longue durée, ce qui n'est pas notre cas.

Des relevés ont été pratiqués en 2020 et 2021 sur les la cité Travot, Jaurès Challans et les Sables. Seuls les RDC de la cité Travot montrent des mesures supérieures à 300 béquerels qui nécessitent une attention particulière. FO informe la direction que seule la partie du SIP (l'accueil et une partie du recouvrement) dont la dalle a été refaite au moment de la création du SIP a des taux inférieurs aux seuils critiques.

Il semblerait donc opportun, selon FO, que les dalles des RDC de tous les bâtiments de la cité Travot soient refaites afin de supprimer ce risque. L'ISST confirme que seul un diagnostic plus précis permettra de savoir ce qu'il conviendra de faire comme travaux

La Direction en convient, elle nous fait savoir que des discussions plus globales sur la réfection générale de la cité administrative sont en cours en lien avec les autres administrations occupantes et les services de la Préfecture et qu'une communication sera réalisée vers les agents.

Cependant, afin de prendre des mesures immédiates, une VMC sera rapidement installée sur les zones les plus touchées, à savoir le bâtiment C puis le bâtiment A.

La problématique du radon sera l'an prochain intégrée au DUERP.

Campagne DUERP 2019/2021, avis du CHSCT sur le PAP (plan annuel de prévention)

Les 3 organisations siégeant en CHSCT ont émis un avis défavorable sur le PAP car celui-ci est clairement insuffisant étant donné la situation exceptionnelle que subit notre administration avec un rythme de restructurations trop intense.

A titre d'exemple, sur les risques psychosociaux liées aux restructurations et le niveau de stress constaté, la réponse de prévention de l'administration consistant à informer et à écouter davantage les personnels ne répond absolument pas aux risques exprimés par les personnels.

Les restructurations et les suppressions d'emplois ne sont jamais mises dans la balance en terme de prévention, ce que nous contestons fermement !

Ce n'est pas pour rien que vos représentants FO font si souvent référence à France Télécom et La Poste, qui ont subi ce triste sort pendant des années avec la souffrance qui s'en est suivie.

Avis défavorable des 3 organisations syndicales sur ce plan annuel de prévention

Les agents expriment au travers du DUERP la réalité de leur quotidien, de leurs conditions de travail et surtout les risques psychosociaux auxquels ils ont confrontés.

Malheureusement, au-delà de ce recensement des difficultés des agents, le plan de prévention qui découle du DUERP ne propose que quelques actions concrètes. Aucune mesure n'est envisagée quant aux risques psychosociaux liés aux évolutions du travail, à son organisation et aux réformes en cours.

Le dialogue entre les agents et les encadrants est certes nécessaires, mais encore faut-il que les agents y soient réellement associés en amont et que le dialogue ne se résume pas à un « accompagnement au changement » sur lequel nos collègues n'ont aucune prise.

Dans ce contexte, l'avis de l'ensemble des organisations syndicales siégeant au CHSCT porté sur ce plan de prévention ne peut être que défavorable au regard d'une politique de prévention qui devrait s'inscrire dans une politique nationale. Elle devrait permettre de répondre aux inquiétudes exprimées par les agents et supprimer leur exposition à la souffrance au travail.

Registres SST « santé, sécurité et travail »

- Trésorerie de Luçon : surélévation d'un bureau réclamée et faite.
- BDV : demande de bras d'écran et d'un écran supplémentaire, en cours de réalisation.
- Trésorerie Yon Vendée : Demande d'une souris et d'un clavier ergonomique acceptée.
- SIP Challans : demande d'une souris ergonomique acceptée.
- Site des Sables d'Olonne : un lavabo se détachant du mur, la direction a fait intervenir rapidement l'équipe technique afin de sécuriser l'ensemble dans l'attente de l'intervention rapide d'un artisan. Concernant ces toilettes, la direction retournera sur site afin de voir s'il est possible de les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite.

→ *Conformément aux précédents engagements pris en CHSCT, toutes les toilettes des Sables d'Olonne seront renouvelées mais les travaux ont pris pratiquement un an de retard du fait de l'épidémie.*

Le responsable du site sera contacté par la direction afin qu'il communique sur ce sujet à l'ensemble des personnels concernés.

Fiches d'action et budget

- Achat de stores pour la salle de formation du bâtiment A de la cité Travot.
- Achat de 15 distributeurs automatiques de gel hydroalcoolique pour les installer près des pointeuses.
- Achat de brassards supplémentaires pour équiper les guides files et serres files dans le cadre de la sécurité incendie.

→ Nous proposons les actions suivantes pour cette fin d'année

- Achat de masques jetables pour tous les personnels (100 par agent).
- Renforcement des prestations de ménage.
- Motorisation du portail d'accès au parking des Sables d'Olonne.
- Renouvellement des stocks de souris ergonomiques et d'ergosliders.
- Nouvelle formation du type « développement personnel », pour faire suite aux précédentes sur la sophrologie et la relaxologie, initiées par FO et très appréciées par les personnels.